



CARTE DE MEMBRE

ANNÉE 2026

Le Président et les membres du comité directeur se réservent le droit de refuser ou d'accepter la délivrance de ces cartes.

La carte de membre est fixée à un montant de 25€ pour les licenciés à la FFPJP d'un autre club et les non licenciés.

A partir du 01 juillet de l'année sportive le montant de la carte est fixé à 15€ au lieu de 25€.

A partir du 01 octobre et après décision du comité directeur il sera possible de découvrir la pratique de la pétanque et le fonctionnement du club sans acquitter la carte de membre en achetant uniquement des cartes parties et boissons en vue d'une future adhésion.

A cet égard nous rappelons pour les non licenciés qu'en prenant une carte de membre, le club de La Boule Caychacaise se dégage de toute responsabilité concernant les risques liés à la pratique de la pétanque loisirs au sein de son club. Il vous incombe donc de contracter une assurance à titre personnel.

Cette carte de membre donne droit à l'accès au club house et aux terrains de pétanque du Neurin, aux concours internes mais nullement à la participation aux débats des assemblées générales ni au repas de fin d'année.

Le Président

LABOULE
CAYCHACAISE
33290 BLANQUEFORT